



Credit etude enfant et parents divorces

Par **adomblues**, le **30/06/2009** à **15:55**

Bonjour,

Je suis actuellement divorcee M

Ma fille a contracte un credit etude et mon ex mari s'est porte caution

Ma fille me demande de paye la moitie du credit à somme egale avec mon ex mari

Quels sont mes obligations en tant que divorcee et mere de cette enfant.

je recontre le probleme suivant :

Ses etudes durent cinq ans et nous sommes deux à payer la premiere annee sur 3 ans

Nous ne pourront pas reprendre un credit tant que le premier n'est pas fini.

Que va t il se passer pour nous parents divorces ?

Quels recours avons nous pour ne pas être surendettes et insolubles à long terme ?

Merci de nous éclairer

domi